

Par huissier

Le 8 avril 2019

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3563
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

X
Monsieur Jonathan Henry
TransAlta Corporation
169, Armand Lelievre
New Richmond (QC) G0C 2B0

09 AVR. 2019

OBJET : Demande d'approbation des caractéristiques du service d'intégration éolienne et des critères d'analyse des soumissions en vue de l'acquisition d'un service d'intégration éolienne
Parc éolien New Richmond

+ décision

Dossier régie: R-4061-2018 / Notre référence : R056273 ST

Monsieur,

Conformément à l'ordonnance rendue par la Régie de l'énergie, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité désire vous transmettre la décision D-2019-041 rendue le 1^{er} avril 2019.

De façon plus particulière, nous portons à votre attention les paragraphes 26 à 28 de cette décision. Par ces paragraphes, la Régie précise qu'à défaut de recevoir, **dans les 30 jours de la date de la signification de la présente lettre**, une affirmation solennelle de votre part justifiant le traitement confidentiel des données mensuelles du parc éolien mentionné en objet, ces données pourraient être rendues publiques sur le site Web de la Régie de l'énergie.

Pour toute information relative à la présente, nous vous prions de contacter M. Christian Marcellin, délégué commercial – Approvisionnement énergétique, au 514 879-4897 ou M. Alexandre Germain au 514 289-3427.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.


SIMON TURMEL, avocat

ST/ab

c.c. Régie de l'énergie
p.j.

1-424

2090125

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COUR
DISTRICT BONAVENTURE
CAUSE

Hydro-Québec
Partie demanderesse
TransAlta Corporation
Partie défenderesse

C

PROCÈS-VERBAL DE SIGNIFICATION

Je soussigné, Jean-Simon Gagnon, huissier #976, ayant mon domicile professionnel au 114 A, chemin Cyr, New Richmond, certifie sous mon serment professionnel que le 16 avril 2019 à 14:00 j'ai signifié l'original

MISE EN DEMEURE

pour TransAlta Corporation à sa place d'affaire
au 169, Armand Lelievre à New Richmond, Québec
parlant et laissant la (les) dite(s) pièce(s) à Jonathan Henry
s'étant identifiéE comme tel et étant Chef des Opérations

De plus j'ai noté sous ma signature et mon cachet la date et l'heure de la signification au verso de ladite pièce ainsi signifiée.
La distance parcourue et autorisée par le C.p.c. pour cette signification est de 5 km
Le total de mes honoraires et autres frais pour cette signification est de 18,91 \$

Route 1 :

Message

Signification 9,00 \$

Kilométrage 7,45 \$

Frais E.J. :

Frais de gestion

Frais d'exécution et/ou de manutention et d'expédition

Vacation huissier :

Sous-total 16,45 \$

Taxes TPS 0,82 \$ TVQ 1,64 \$ 2,46 \$

Débours et autres

Grand-total 18,91 \$

Pour le Paquette & Associés, Huissiers de justice s.e.n.c.r.l.
compte de 511, place d'Armes, 8e étage
34 MONTRÉAL, (QUÉBEC) H2Y 2W7
VD :

Gagnon Gagnon,

huissiers de justice inc



114 A, chemin Cyr,
New Richmond, Québec)
GOC 2B0

Jean-Simon Gagnon, huissier #976

418 392 4382

ND : AVR. 19 54367

Formulaire 1-1